

# CHARTRE de Réseau Solidarité Migrants 89

Document approuvé par l'assemblée générale le 10 février 2017

## **Préambule**

L'association, à la veille de futurs développements a souhaité créer une charte des valeurs fondamentales et de leurs déclinaisons opérationnelles. Cette charte est un document de référence pour l'association, ses membres et ses partenaires. Chaque nouvel arrivant dans l'association en aura pris connaissance au préalable et devra y adhérer pleinement.

### Rappel de l'objet associatif selon les statuts :

Cette association a pour objet d'apporter un soutien aux migrants sur le département de l'Yonne, et de veiller au respect de leur dignité. Elle pourra mettre en œuvre toutes les actions qui concourent à cet objet et notamment :

- Sensibiliser et informer le public sur la situation des migrants.
- Favoriser les mises en réseau et les collaborations pour améliorer l'accompagnement des migrants

### **RSM 89 souhaite inscrire son action dans le prolongement**

#### **des valeurs déclinées dans La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.**

Et notamment dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En tant que personne morale, RSM 89 exprime sa liberté d'opinion dans les débats concernant son objet social. Elle attache une importance majeure aux valeurs de liberté, de non-discrimination, de non exclusion, de justice, de solidarité, de non-violence.

Elle considère que chaque personne accompagnée est actrice de sa vie et maitre de ses décisions.

## Valeurs d'engagement : RSM 89 et ses membres s'impliquent pour :

- ✚ Accueillir et accompagner sans condition de statut et de droit au séjour les migrants sur le département de l'Yonne
- ✚ Aider les migrants à surmonter leurs difficultés en lien avec les acteurs locaux partageant les mêmes valeurs
- ✚ Sensibiliser les publics sur les questions migratoires et lutter contre les préjugés.

## RSM 89 et ses membres considèrent que...

- « La migration est un voyage à la recherche de la dignité » (F. Crepeau, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants).  
Aussi, à travers les rencontres que nous avons avec les migrants, le respect est fondamental.
- L'accueil des migrants, loin de nous appauvrir, nous enrichit en humanité.
- La fraternité et la bienveillance nous permettent de créer une culture de la rencontre.
- Nous ne pouvons faire dans notre accueil la distinction entre migrants en fonction des violences qu'ils subissent ou qu'ils fuient : guerre, torture, système de violence familiale, insécurité, mafia, corruption, catastrophes climatiques, faim.
- Nous ne pouvons nous habituer à la situation inacceptable vécue par les migrants qui viennent frapper aux frontières-portes de l'Europe.
- **L'accueil, l'accompagnement, l'hébergement proposés par RSM n'interviennent qu'en complément de ce qui est réalisé ou doit être réalisé par les pouvoirs publics (Etat, Conseil départemental, organismes de protection sociale...)**

## Mise en œuvre opérationnelle :

### RSM 89 et ses membres s'engagent au quotidien dans la mesure du possible :

- **Auprès des personnes et familles migrantes accueillies et accompagnées à :**
  - Garantir un accueil personnalisé dans le respect de la dignité, dans un cadre sécurisant et adapté, souhaitant leur permettre de se projeter dans l'avenir.
  - Etre bienveillants face aux projets énoncés par chacun.
  - Financer en priorité l'hébergement et la scolarité
  - Rechercher selon les demandes un hébergement adapté, selon les moyens du réseau.
  - Etablir un contrat de séjour pour ce qui concerne les personnes hébergées.
  - Mettre en place un accompagnement social évolutif et adapté à chacun.
  - Soutenir les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits telles la couverture santé, les inscriptions scolaires, les besoins médicaux, l'accompagnement aux divers rdv, les inscriptions aux restos du cœur et autres organismes de solidarité.

- Favoriser la scolarité des mineurs.
- Encourager et soutenir les personnes volontaires dans l'apprentissage du FLE.
- Proposer des temps de rencontre pour faire société ensemble afin qu'ils rencontrent d'autres personnes que des migrants et développer du lien social.
- Respecter dans un cadre laïc les convictions religieuses et la diversité culturelle de chacun.

➤ **Auprès des bénévoles à :**

- Etre disponible vis-à-vis de ceux qui proposent un simple accueil, un accompagnement ou un mode d'hébergement, un accueil chez eux dans leur maison.
- Faire tiers entre les personnes accueillies et ceux/celles qui les hébergent ou les accompagnent.
- Mettre en place des outils favorisant cette triangulation : contrat, convention...prenant en compte la durée de séjour.
- Proposer des espaces de rencontres et d'échanges, d'information et de formation pour prendre du recul vis-à-vis des situations vécues.
- Relayer les informations et propositions d'actions régulièrement
- Soutenir des projets en faveur des migrants.

➤ **Auprès des associations et mouvements citoyens à :**

- Soutenir la dynamique de réseaux.
- Participer aux groupes et représentations locales.
- Participer aux différentes manifestations concernant l'accueil des migrants.
- Développer des actions de sensibilisation auprès du public et notamment les jeunes, sur les questions migratoires, afin de déconstruire les idées fausses.

**Auprès des acteurs institutionnels,** RSM 89 sollicite des rencontres pour faire avancer des situations, évoquer les problématiques des migrants et défendre leurs droits. Pour cela RSM 89 utilise les divers dispositifs de recours à sa disposition.